

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 3 Juin 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire, a adopté à l'unanimité, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

- A décidé à l'unanimité moins une abstention de créer un poste de conseiller municipal délégué qui viendra compléter les missions dévolues aux adjoints.

Monsieur Carlos PARDO sera nommé sur ce poste par arrêté du Maire

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

- A décidé, sur proposition du Maire, de ne pas percevoir le montant maximum des indemnités susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoints conformément à la législation applicable pour une commune de 1 000 à 3 500 habitants.
- A voté et fixé à l'unanimité le montant mensuel de l'indemnité du Maire à 1 405 € brut par mois, 700 € brut par mois pour le 1^{er} adjoint, 630 € brut par mois pour le 3^{ème} adjoint et le conseiller municipal délégué et 416 € Brut par mois pour les 2 adjointes

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- A décidé de déléguer pour la durée du mandat certaines de ses attributions au Maire (19 compétences sur les 29 limitativement énumérées conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

DESIGNATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

- A décidé de créer les commissions suivantes

FINANCES (Budget, subventions) : Président Christian SAVOI

VIE SOCIALE (Affaires sociales, culturelles, Animation, Associations) : Présidente Nelly BOUTEAUD

VIE LOCALE (Commerces, emploi, sécurité, transports, écologie) : Présidente Stéphanie AMOURIQ

CADRE DE VIE (Travaux, Urbanisme, nettoyage et mise en valeur) : Président Pierre PERSICO

COMMUNICATION : Président le Maire

COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Titulaires : Christian SAVOI, Nelly BOUTEAUD, Pierre PERSICO

Suppléants : Stéphanie AMOURIQ, Georges CHARVET, Jean-François BONIN

ELECTIONS DES DELEGUES

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité les différents délégués qui siégeront aux divers organismes :

EHPAD La Maison à Soie

Gaël ALLAIN et Nelly BOUTEAUD

SYNDICAT MIXTE DU CENTRE NAUTIQUE

Nelly BOUTEAUD, titulaire et Coralie GRABIT suppléante

SR3A

Titulaire : Gwendoline BASSET

Suppléant : Florian MALARD

DELEGUES OFFICE DU TOURISME A LA CCPA

Titulaire : Stéphanie AMOURIQ

Suppléant : Christian SAVOI

SYNDICAT MIXTE BUCOPA

Jean-François BONIN (titulaire) et Gaël ALLAIN (Suppléant)

CLECT (Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Christian SAVOI

CNAS

Collège des élus : Séverine BRUN

Collège du Personnel : Catherine LACOUR, secrétaire de Mairie

TAUX D'IMPOSITION POUR 2020

- A décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux. Les taux restent les suivants : Taxe d'habitation 14.60 % - Taxe Foncière Bâti 19.26 % - Taxe Foncière Non Bâti 35.56 %

BUDGET : DECISIONS MODIFICATIVES

- A décidé de procéder à des virements de crédits pour différentes dépenses non prévues au budget : sinistre porte salle de gym, achat de mobilier de bureau et informatique

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Un point de distribution de masques chirurgicaux sera établi prochainement. Les informations seront communiquées à la population dès que possible

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures quarante cinq

Affiché conformément aux lois et règlements en vigueur par Nous, Gaël ALLAIN, Maire de Tenay, le quatre juin deux mil vingt.

Le Maire,
Gaël ALLAIN